



Proposition de distribution de 0,54 € par action

Paris, le 5 août 2022. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C d'Euronext à Paris, annonce que le Conseil d'administration de Foncière Volta a décidé de soumettre au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée - le 21 septembre 2022 - la distribution d'une partie de la prime d'émission, pour un montant de 0,54 euros par action, représentant une distribution totale aux actionnaires de la société de 6 056 170,74 euros, prélevé sur le poste prime d'émission.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le projet de résolutions sera publié au Balo dans les prochains jours et pourra être consulté sur le site internet www.foncierevolta.com.

Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur :
www.actusnews.fr

ACTUS finance & communication

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Actionnaires / Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78

foncierevolta@actus.fr